Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Travail
Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du travail
Date de publication: SHAB - 25.05.2020
Numéro de publication: AB02-0000005577
Canton: JU

Entité de publication:
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail Interprox SA

Interprox SA
CHE-103.515.695
Rue du Stand 63
2800 Delémont
Permis de travail de nuit
art. 17 de la loi sur le travail (LTr)
No de référence: 20-002048
N° d'établissement: 53426182
Pan d'entreprise: Production secteurs SMD et COB
Motif: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques (art. 28, al. 2 OLT 1)
Personnel: 7 H, 20 F
Validité: 31.05.2020 – 31.12.2020
Complément à l'autorisation: Nouveau permis
Autorisation pour: JU
Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.
Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36,
3003 Berne (tél. 058 462 29 48).